



ENTRE NOUS

N°86 – Décembre 2012



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel
161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHÂTEL
www.residentschatel.fr – contact@residentschatel.fr

PROGRAMME DE CHATEL TOURISME

(Extrait, pour d'autres manifestations renseignez-vous à Châtel Tourisme)

24 déc.	Châtel Christmas et la magie de Noël, le père Noël arrive !
27 déc.	Concert de Noël de l'ECHO ALPIN de 21h à 22h30
6 janv.	Coupe de bronze Minimes
9 janv.	FIS HOMMES en slalom
10 janv.	FIS HOMMES en slalom
11 janv.	FIS dames en slalom
12 janv.	Critérium jeunes bosses
16 au 19 janv.	3ème édition des neiges étoilées Festival de la gastronomie Concours des chefs – Concours fondue Descente aux flambeaux
30 janv.	Descente aux flambeaux
20 fév.	Ski Memory 20h30 à 23h.
2 mars	Grand prix de Châtel
4 au 5 mars	Rossignol One Tour (testez gratuitement le matériel Rossignol)
6 mars	Ski Memory
7 mars	Marche aux lampions
13 mars	Descente aux flambeaux
20 au 23 mars	le ROCK the Pistes Festival
30 au 31 mars	Finale des critères jeunes bosses
4 au 7 avril	Ski d'or 2013



Heureuse année
2013
et
Joyeux Noël !

▶▶ DATES À RETENIR ◀◀

Vendredi 28 décembre 2012 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Samedi 29 décembre 2012 : 22^e TROPHÉE DE SKI

TARIFS REMONTÉES MÉCANIQUES HIVER 2012/2013

HIVER 2012 / 2013

TARIFS TTC DES REMONTÉES MÉCANIQUES - DOMAINE DE CHÂTEL ET DES PORTES DU SOLEIL

✓ LOUEURS DE MEUBLES - DOMAINE DE CHÂTEL

Durée	Adulte	Enfant	Jeune / Senior
	20-64 ans	5-15 ans	16-19 / 65 et +
6x5 Heures ⁽¹⁾	131,00 €	98,00 €	118,00 €
5 jours	123,00 €	92,00 €	111,00 €
5 jours NC7 ⁽²⁾	126,00 €	95,00 €	114,00 €
6 jours	142,00 €	106,00 €	127,00 €

⁽¹⁾ 6x5 Heures temporisés sur 6 jours

⁽²⁾ Forfait 5 jours Non Consécutifs temporisé sur 7 jours

Forfaits 5 jours et + émis sur support main libre offert

Cette tarification est exclusivement réservée aux personnes louant leur(s) appartement(s) en meublé(s) et justifiant de la taxe professionnelle des loueurs de meublés ou d'une attestation d'agence

Cette tarification est strictement réservée au propriétaire de l'appartement loué, à son conjoint et aux enfants appartenant à son foyer fiscal (à charge)

✓ INDIGÈNES - DOMAINE DES PORTES DU SOLEIL

Durée	Tarif INDIVIDUEL			Tarif FAMILLE ⁽³⁾		
	Adulte	Enfant	Jeune Senior	Adulte	Enfant	Jeune Senior
	20-64 ans	5-15 ans	16-19 / 65 et +	20-64 ans	5-15 ans	16-19 / 65 et +
Saison Portes du Soleil	650,00 €	488,00 €	585,00 €	585,00 €	438,00 €	527,00 €

Cette tarification est réservée aux habitants permanents, domiciliés à titre principal dans les communes et les villes de Haute Savoie ou propriétaires dans la station émettrice sur présentation de la taxe d'habitation.

⁽³⁾ Famille = Achat simultané de 4 abonnements minimum, de même durée et de même validité, parents + 2 Enfant(s) et / ou Jeune(s) célibataire(s) à charge et sur présentation obligatoire d'un justificatif (livret de famille, pièces d'identités ...)

Les prix indiqués s'entendent **Toutes Taxes Comprises** en euros, et au taux de TVA en vigueur à la date de l'achat. Les tarifs et renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modifications.



HIVER 2012/2013

TARIFS TTC DES REMONTÉES MÉCANIQUES - DOMAINE DE CHÂTEL

A.A.R.C. (Association Amicale des Résidents de Châtel)



SAISON Châtel	Adulte	Jeune/Senior	Enfant
	20-64 ans	16-19 ans/65 ans et +	5-15 ans
	364,00 €	327,00 €	273,00 €

✓ Concerne exclusivement le DOMAINE SKIABLE DE CHATEL

✓ En vente à la CAISSE CENTRALE DE LA MAISON CHATELLANE aux heures d'ouverture

✓ Réservé aux ADHÉRENTS DE L'AARC ayant une ancienneté d'adhésion d'au moins 1 an

✓ Délivré sur présentation d'une pièce d'identité et/ou d'un livret de famille (pour définir les ayants droits: Conjoint et enfants fiscalement à charge)

Renseignements : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél: 04 50 73 34 24

Email: ski@chatel.com

Les prix indiqués s'entendent **Toutes Taxes Comprises** en euros, et au taux de TVA en vigueur à la date de l'achat. Les tarifs et renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modifications.

Ecoutez Radio Châtel
sur internet !
www.sarlaltipub.com



1 – FONDATION GIANADDA à MARTIGNY le 30 juillet 2012

11 résidents s'étaient inscrits pour cette visite afin de découvrir les trésors de la collection, exposés pour la première fois dans une fondation privée. Des véritables chefs-d'œuvre rassemblés au fil des ans par Werner MERZBACHER, collectionneur installé à Zurich, dignes des plus grands musées. Braque, Calder, Chagall, Derain, Ernst, Kandinsky, Léger, Matisse, Miro, Modigliani, Monet, Picasso, Renoir, Sisley, Toulouse Lautrec, Van Gogh...

La liste des 50 artistes représentés à travers la centaine d'œuvres accrochées aux cimaises de la Fondation Gianadda à Martigny est à couper le souffle. Chacune des toiles acquises par le couple Merzbacher



pourrait être un hymne à la joie de vivre.

La tête remplie de toutes ces magnifiques toiles, les résidents ont pris un peu de repos autour d'un petit café dans le parc sous le soleil entouré de très belles sculptures puis nous avons quitté ce magnifique endroit en passant par le théâtre romain et retour à Châtel.

2 – TOURNOI DE PÉTANQUE le 1^{er} août 2012

Résultats du concours de pétanque

Concours général

1) WEICK Jean Paul-Mme HUET - 2) BYRNE Maureen – PALARIC Rémy - 3) WACHE Jean Louis – MAZE Gilles - 4) SIFFER Jean Jacques-FOUROT Alain

Concours complémentaire

1) BIREMBAUT Rose Marie – THILLE Daniel - 2) MAREK Jacques – CAILLOUX Daniel - 3) DUVAL Daniel – ADAM Nicole

Concours super-complémentaire

1) BIREMBAUT Jean Claude - HUET Joël
2) BIREMBAUT Françoise – ADAM Christian



De l'avis général l'ambiance fut excellente au concours de pétanque d'été organisé par l'Association Amicale des Résidents de Châtel. Il s'est joué au terrain de boules du LOY sous une température estivale, avec 18 équipes inscrites. En fin de journée, les joueurs ont été récompensés avec des cadeaux et un apéritif offerts par Jean Pierre VESIN de LOY. La journée s'est déroulée autour d'un repas pris en commun au restaurant de LOY.

3 – RÉUNION D'INFORMATION à la PERDRIX BLANCHE le 3 août 2012

Une centaine de résidents à la rencontre d'été

C'est à la PERDRIX BLANCHE à Pré la Joux que se sont donnés rendez vous les membres de l'association des résidents pour leur rencontre d'été. Tradition respectée toujours dans une ambiance sympathique et dans un esprit de concertation. Comme à l'accoutumée les membres de la plus importante association locale (plus de 500 adhérents) ont pu interroger le maire et les partenaires de la station.

« La question principale concernait le centre aquatique. Les résidents l'attendent avec impatience. Leurs questions étaient d'ordre technique ou concernaient le fonctionnement. Je leur ai précisé que le centre aquatique dépendait encore du délai de recours du permis de construire. On fera en sorte que cela se passe dans de bonnes conditions. A propos du stationnement j'ai rappelé qu'une commune comme la nôtre qui est largement équipée en matière de transport en commun ne justifie pas d'avoir une surface importante de parking aux abords d'un équipement comme celui-ci. On organisera le transport et on facilitera la vie des gens » a souligné le maire Nicolas RUBIN et d'ajouter : « les questions sont toujours très constructives, sans animosité, ce qui est agréable dans ce genre d'échanges ».



4 – SORTIE AU LAC DE RETAUD (Suisse) le 4 août 2012

Journée juste parfaite pour 27 personnes et 3 chiens.

Tout s'est bien déroulé comme dans un rêve, départ à l'heure co-voiturage jusqu'au Diablerets sans incident, montée de la troupe en télécabine 40 minutes jusqu'au lac de Retaud.

Pause pique-nique pour une partie de l'équipe et pause restaurant pour l'autre partie d'environ 1h30.

Nous avons eu le bonheur de pique-niquer en compagnie de quelques vaches particulièrement curieuses et amicales.

Puis retour au Col du Pillon un peu plus long que prévu dû à la fatigue et à la pente de ce dernier parcours. Bus prévu manqué, ce qui a permis à tout le monde de s'installer sur une terrasse et à boire un jus.

Retour en bus jusqu'à la gare des Diablerets où les passagers des véhicules ont attendu pendant que les chauffeurs allaient récupérer les voitures au pied du télécabine.

Chacun est rentré chez soi à son rythme et on a tous bien dormi. Excursion à refaire sans aucune hésitation !



5 – DÉCOUVERTE DU VIGNOBLE DE LAVAUX le 6 août 2012



Quel dommage que la météo n'était pas avec les 60 adhérents pour cette journée qui aurait été magnifique, s'il y avait eu un peu plus de soleil... !

Par contre, nous avons eu beaucoup de pluie, mais étions protégés dans le petit train qui montait dans les vignes, petit train qui était fort heureusement bien protégé, mais ce qu'il manquait le plus c'était la vue sur le lac, les vignes, les montagnes.. et tout les magnifiques petits villages que nous avons traversés. Arrêt dégustation de vin sous les parapluies, le vin, par contre a été apprécié car il était bien frais. Mais tout était déjà organisé depuis fort longtemps et il avait été impossible de remettre cette sortie à plus tard quel dommage... ! Peut être à refaire une autre année avec le soleil... !

6 – LES BISSES DE TORRENT le 10 août 2012

Par une belle journée ensoleillée, 33 personnes se retrouvent au départ du bisse de Torrent-Neuf pour un parcours d'environ 3h30 (12 km A/R).

Le groupe longe le bisse tranquillement dans une forêt pour arriver à la chapelle Sainte-Marguerite. De là le bisse se fait de plus en plus aérien, le parcours est sécurisé par des barrières, le clou du spectacle étant quatre ponts métalliques suspendus de presque 100 m chacun. Ambiance garantie, voire frissons pour certains.

Pique-nique apprécié au bout du parcours puis retour au point de départ agrémenté d'un arrêt à la buvette.



7 – SORTIE AU ROCHER DE NAYE le 13 août 2012

Subjugués par le magnifique descriptif de cette balade paru dans le dernier «Entre-nous» 31 résidents dont 3 enfants se retrouvent par une belle matinée au départ de Vonnes pour le traditionnel co-voiturage jusqu'à la gare de Montreux où nous attend le train à crémaillère spécial «Rochers de Naye» (prononcer Nai comme Tatiana et non Naille à la franchouillarde). Commence alors la montée à flanc de montagne qui nous offre de grandioses vues du Léman dans son écrin de montagnes. Au passage, nous admirons les hôtels luxueux construits au début du 20^e siècle pour les riches Anglais venant passer l'hiver sur la «Riviera Suisse».

Au terminus du train, un comité d'accueil bien inopportun nous attend : des nuages nous entourent et nous ne verrons ni le Mont Blanc ni l'Eiger ni aucun autre sommet comme nous l'espérions. Une bonne fondue et une chaude ambiance apporteront leur réconfort.



Ensuite chacun pourra aller visiter le jardin Alpin et regarder vivre les marmottes dans une reconstitution de leur milieu naturel assez réussi à nos yeux (qu'en pensent les marmottes ?) tout en guettant une éclaircie qui nous permettra d'apercevoir un pan de ce magnifique paysage. Le panorama à 360 degrés sera pour un autre voyage.

Nous rentrons à Châtel un peu déçus par le temps mais toujours heureux d'avoir partagé un bon moment tous ensemble.

Ambiance au beau fixe - Merci à nos gentils et dévoués organisateurs

A. OUDIOT



8 – RANDONNÉE PÉDESTRE AUX LINDARETS le mardi 14 août 2012

Superbe randonnée aux Lindarets avec 27 marcheurs sous un magnifique ciel bleu et un soleil radieux. (photo à droite)

9 – EXCURSION A UBINE CHEZ Maïté le vendredi 17 août 2012

Toujours une très bonne ambiance chez Maïté ! La cuisine est toujours bonne et copieuse... ! Le groupe des vaillants marcheurs, qui encadré par Claude, est arrivé au lieu de rendez vous à l'heure pour prendre un apéritif bien mérité, le groupe des non marcheurs (32) était en pleine forme après avoir fait les kilomètres en voiture... Tout le monde s'est regroupé dans la salle pour déguster un bon repas. Puis départ pour les uns, à pieds pour la direction de La Chapelle d'Abondance et en voiture en passant par la belle petite chapelle de Notre Dame de la Paraz qui a toute une histoire, la légende évoque une statue si attachée à son rocher qu'elle y retourne... par ses propres moyens ! (photo à ci-dessous)



10 – 1000 TARTES FLAMBÉES POUR LA BELLE DIMANCHE - 19 août 2012

Les Résidents de Châtel, entendent se manifester à l'occasion du 30ème anniversaire du jumelage des villes de Châtel et de Boersch (Alsace) qui a été célébré dans le cadre de la Belle Dimanche le 19 août dans les alpages de Plaine Dranse. L'équipe de résidents volontaires a assuré ce travail. Il a été proposé un blanc d'Alsace de la commune voisine de Boersch, Rosenwiller. La bonne humeur et l'amitié étaient au rendez vous de cette sympathique journée. (2 photos à droite)



QUOI DE NEUF À CHÂTEL ?

► JEAN BRUNET NOUVEAU DIRECTEUR DES PISTES DE LA STATION

Originaire de Sologne Jean Brunet est arrivé dans la station en 1982 comme éducateur sportif initiant au ski et à la natation, à quoi s'ajoutera rapidement l'accompagnement en montagne. Passionné, il intégrera le service des pistes en 1989 comme pisteur secouriste 1^{er} degré.

Pendant une dizaine d'années il a alterné les saisons d'hiver à la station, et les saisons d'été comme guide accompagnateur indépendant et chef de bassin à la piscine d'Evian. En 1998 il se voit confier le poste de chef des pistes, du secteur du Linga, avant d'intégrer la SAEM à l'année comme cadre en 2009, suite à l'obtention de son diplôme de pisteur 3^e degré. Il prend également en charge la responsabilité du damage l'hiver et du fantastible l'été.

Promu à la direction des pistes suite au départ de Jean Louis TUAILLON (qui lui s'occupera des JO de Scotchi en 2014), Jean Brunet entend renforcer la sécurité : « Cette mission de protection des pistes est une mission qui me tient à cœur, que ce soit auprès du public comme auprès des personnels qui sont sous ma responsabilité, notamment dans le cadre du déclenchement d'avalanche » confie-t-il.

Pour lui cela passe par une présence renforcée des pisteurs sur les pistes avec une mission de prévention et d'information auprès des usagers des pistes et notamment aux abords des zones débutants « Ces zones seront signalées par des petits panneaux » précise Jean Brunet.

Toujours dans le souci de communication, il a en tête de profiter des nocturnes, notamment le jeudi soir que le stade du Linga pour faire des ateliers

Arva et de sensibilisation et de formation à la sécurité sur les pistes. Enfin Jean Brunet envisage de développer la communication auprès des partenaires de la station avec toujours le souci de sensibiliser à la sécurité.



Jean BRUNET

► L'IMAGE NUMÉRIQUE BIENTÔT DANS LES FOYERS CHÂTELLANS

Châtel T.V. a été présenté et validé au conseil municipal « Ce nouveau média viendra apporter une source complémentaire d'informations sur le territoire de la commune de Châtel » confie Nicolas RUBIN. Après la mise en place d'un site internet, de panneaux lumineux d'information d'une édition bi-annuelle du bulletin municipal, le Maire a souhaité que Châtel se dote de ce nouvel outil de communication à destination des populations locales et touristiques. « Châtel TV utilisera un canal numérique comme les chaînes de la TNT. Chaque récepteur après une simple programmation, recevra le programme dans la cuisine, dans les chambres d'hôtels, dans les meublés ; Châtel sera disponible 24h/24 grâce à un programme diffusé en boucle. De l'information administrative, sportive, culturelle, associative ou encore de sécurité avec la météo et les ouvertures des pistes » précise le premier magistrat.

Le financement de ce projet dont le coût s'élève à 48.000 euros sera assuré par une partie du produit de la taxe de séjour. Tout juste 30 ans après l'arrivée de Radio Châtel créée par Yvon Chaloyard, l'image numérique s'installera ainsi dans les foyers.

C'est Michel LENFANT qui produit et anime TV MORZINE qui vient de faire cette présentation aux élus.

► UN CONSEIL MUNICIPAL AGITÉ...

Le conseil municipal était au complet pour délibérer des questions à l'ordre du jour. Un début de séance des plus normal. On était habitué depuis janvier 2012 à une atmosphère chargée suite à une dissidence sur le projet du centre nautique, puisque le projet avait été adopté par 8 voix, une abstention et 6 contre. Le clash est intervenu vers 22 heures à la question n° 11 « Modification représentation SAEM Sports et Tourisme. » Ce qui a mis le feu aux poudres c'est l'envoi le 8 août dernier, dans le dos du conseil municipal, d'une lettre au Préfet de la Haute-Savoie, courrier pour lequel le conseil n'a eu aucune copie. Le Maire s'est adressé à l'assemblée tout en précisant que la situation était assez exceptionnelle mais qu'elle n'était pas née de sa volonté « J'ai généralement beaucoup de patience et je considère aujourd'hui que j'ai atteint le seuil du raisonnable et que la situation impose un recadrage. »

Nicolas RUBIN a estimé avoir temporisé suite à des demandes d'élus soucieux d'une ambiance dynamique et d'un travail d'équipe au service de la collectivité. Et d'ajouter « considérant que la confiance, la loyauté et le respect sont des principes primordiaux en politique pour mener à bien et sereinement les affaires publiques, sachant que je n'ai pas le temps à consacrer à la polémique ou à tout autre action visant à fragiliser l'action municipale, je demanderai au conseil municipal de voter pour le retrait de la désignation de M. Daniel CRUZ-MERMY en tant que représentant de la collectivité au sein du conseil d'administration de la SAEM Sports Tourisme. La vice-présidence de la SAEM nécessite une entière confiance du président, confiance que je n'ai plus. »

► CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX... C'EST PARTI !

La construction des ateliers techniques municipaux a débuté. Ce dossier qui a fait l'objet d'un long travail d'analyse sur les besoins de la collectivité en termes de surface et d'équipement entre aujourd'hui en phase de réalisation. Engagé il y a 3 ans par le conseil municipal, ce projet permettra de recentrer l'ensemble des services techniques de la commune et de l'administration qui lui est attachée, actuellement éparpillés sur 6 sites différents. Pour le Maire « on ne peut plus continuer à être dispersé, tant pour l'efficacité des équipes, le service à la population, le regroupement de nos matériels et véhicules et l'image de la collectivité ». Le bâtiment a aussi été dimensionné pour accueillir du matériel de Châtel Tourisme très à l'étroit par rapport à leurs besoins. Au Maire d'ajouter « La situation géographique a été voulu loin de toute habitation, pour éviter les nuisances auprès de la population. Dans un second temps, nous améliorerons le site du Linga où sont aujourd'hui implantés les garages communaux, tant sur le plan esthétique que pratique parce qu'il n'est pas concevable de parler d'accueil clientèle dans les conditions actuelles. » Le stationnement pourrait à cet endroit retrouver des places. Enfin, regardant vers l'avenir, il a également été prévu l'accueil du site d'appui technique du centre d'exploitation des routes départementales souhaité par le conseil général.



► LA VIDÉO-PROTECTION S'INSTALLE DANS LA STATION

C'est le premier dossier d'installation de vidéo protection qui voit le jour en station de montagne en Haute-Savoie. Le maire de Châtel Nicolas Rubin a souhaité que la commune engage rapidement les démarches, répondant ainsi aux incitations de l'État, mais aussi et surtout, pour lutter contre les incivilités, les vols et autres formes de préjudices à l'égard de la collectivité, de ses habitants et de ses clients. Le projet entend la pose de 20 caméras, pour un budget de 136 000 €, subventionné à hauteur de 107 000 €.

Deux experts de la gendarmerie ont planché « *L'évolution démographique de nos stations liée au tourisme, attire malheureusement des personnes mal intentionnées. Nous nous devons de garantir un maximum de tranquillité publique et de lutter contre ces fléaux. À compter de l'instant où l'on a connaissance de solutions permettant de prévenir, de dissuader et d'aider à la résolution d'enquêtes, la collectivité a une obligation de moyen, sauf à laisser la responsabilité aux autres, elle se doit d'agir en son domaine. Habitants permanents, occasionnels ou clients saisonniers, tous aspirent au minimum d'ennuis* », développe l'édile.

« *La réglementation impose un effacement automatique au bout de quelques jours. Toutes les images des parties habitables sont automatiquement floutées* », notifie le maire, Nicolas Rubin. Et de conclure bon prince : « *Celui qui n'a rien à se reprocher, ne craint pas d'être filmé* ».



Un long travail d'échange s'est opéré depuis 2009 pour aboutir à une solution parmi plusieurs propositions. La commission dédiée à ce travail a pu faire part lors des étapes successives du dialogue compétitif avec le groupement retenu et discuter des modifications souhaitées. De 2009 à 2012, il aura fallu 3 ans pour atteindre une solution finale, celle qui a répondu aux exigences quantitatives et qualitatives attendues. Le projet pourrait être mieux ou moins bien, le curseur doit à un instant être fixé au risque de ne jamais trouver de solution...



► INAUGURATION DE LA «VIEILLE DOUANE»

Samedi 27 août 2012 à 11 heures, Nicolas Rubin Maire de Châtel a, en présence d'une forte assistance et de nombreuses personnalités, de France et de Suisse, des représentants de la douane et autres administrations, procédé à l'inauguration du centre d'interprétation de la contrebande en montagne dans les anciens locaux occupés de 1928 à décembre 2009, par la dernière brigade de douaniers, skieurs en France.

Ce musée imaginé, créé, par l'ancien douanier Jérôme Phalippou fait revivre le circuit des vieilles douanes, et les histoires autour de la contrebande.

Il est ouvert au public tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30 à compter du mercredi 1er août. Renseignements 04 50 73 23 98 - lavieilledouane@mairiedechatel.fr.



► CENTRE AQUATIQUE DE CHÂTEL

Ce projet inscrit dans les priorités de l'équipe municipale a été engagé en 2009. Il s'est inspiré de ce que doit proposer une station de sports d'hiver et d'été, à savoir une offre variée, complémentaire et surtout destinée à un large public, à la famille toute entière...

Sous équipée en terme d'activité hors ski en hiver ou lorsque la météo est défavorable, la commune de Châtel se voit régulièrement reprocher qu'en dehors des «activités blanches», peu d'équipements répondent à une attente grandissante, celle de pouvoir pratiquer d'autres activités dont principalement les sports d'eau, le bien être et la relaxation. Si Châtel est principalement concernée, la Vallée d'Abondance ne possède pas d'équipement de ce type et il fallait donc apporter une réponse à une clientèle locale et touristique. L'équipement détaillé ci-après répond à plusieurs exigences sans évidemment être à 100% dans chaque domaine. Un peu de tout, pour tous les publics, pour toutes les saisons !

Il est cependant difficile de satisfaire tous les avis et tous les goûts dans un projet de ce type, l'essentiel est qu'il assure sa fonction première, accueillir un large public et proposer tous les atouts liés à l'eau et ses bienfaits.

Le dimensionnement de cet équipement tient compte des hypothèses de fréquentations qui ont été émises dans le cadre d'études menées en Vallée d'Abondance depuis 2006 et réactualisées en 2008. Le retour d'expérience d'équipements similaires fait observer une saturation rapide de la capacité d'accueil.

► LA STATION PRÉPARE LA 3ÈME ÉDITION DES NEIGES ÉTOILÉES

Pour la 3ème année consécutive la station organise le Festival International de la gastronomie «Les Neiges Etoilées» du 16 au 19 janvier prochains dont Michel ROTH, l'un des cuisiniers les plus titrés et chef de l'Espadon de l'Hôtel RITZ à Paris sera le parrain. Pour la première fois, les Neiges Etoilées s'ouvrent au grand public avec un concours de fondue savoyarde.

► LIAISON SUPER CHATEL / LINGA

A la fin de l'année 2013, la création de deux nouvelles remontées mécaniques permettra de relier les domaines de Super-Châtel et du Linga.

L'événement est d'importance : d'ici deux ans, les domaines skiables de Super-Châtel et du Linga seront enfin reliés. « Nous sommes en train d'achever le schéma global d'aménagement, mais tout est à peu près calé », annonce le maire de Châtel, Nicolas Rubin, qui obtenu le soutien de l'Etat pour ce projet-clé. « C'est un gros projet qui arrive à maturité. L'idée, c'est d'arrêter le trafic qui vient de Suisse et de l'est de la France après le Pas-de-Morgins. Une zone de dépose sera créée à hauteur du lac de Vonnes, puis, grâce à de nouvelles remontées mécaniques, les skieurs pourront, de là, rallier l'ensemble des domaines skiables », explique le sous-préfet Jean-Yves Moracchini. Et Nicolas Rubin de préciser : « Une remontée mécanique en direction du Linga et une autre en direction de Châtel seront créées et permettront de relier les deux domaines skiables. Au-delà, cela veut dire que nous serons également reliés aux stations suisses. De cette manière, nous poursuivons l'aménagement du domaine skiable après le renouvellement des canons à neige. » Bref, ces aménagements annoncent un domaine allant de Super Châtel à Avoriaz, en même temps qu'un allègement du trafic routier dans le bourg de Châtel.

Points de détails

Pour l'heure, reste à définir notamment l'emplacement exact du futur parking qui servira à la dépose des skieurs au niveau du lac de Vonnes : « Nous sommes d'accord sur l'essentiel, sur le tracé des remontées mais comme le Linga est en grande partie en zone rouge, nous devons définir un emplacement pour le parking qui tienne compte de ces contraintes. On devrait trouver une solution », avance le sous-préfet.

Reste qu'il faudra patienter au moins un an et demi pour que les travaux puissent débiter. « Nous devons nous revoir en septembre avec les services de l'Etat pour finaliser les derniers. On devrait ensuite pouvoir déposer les permis de construire », précise Nicolas Rubin. Et Jean-Yves Moracchini d'espérer le début des travaux « pour l'automne 2013 ».